

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#)[Registre de copies de lettres envoyées](#)[\\_CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item](#)[Jean-Baptiste André Godin à Jean Bailly, 3 juin 1878](#)

## Jean-Baptiste André Godin à Jean Bailly, 3 juin 1878

**Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famelistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamelistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction[3 juin 1878](#)

Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famelistère

Destinataire[Bailly, Jean \(1834-1902\)](#)

Lieu de destinationMontigny-Carotte (Aisne)

Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméGodin informe Bailly qu'il accepte son entrée au Famelistère en qualité de chef instituteur, avec l'espoir que sa dame ou l'une de ses demoiselles puisse tenir la seconde classe.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage ; le texte est copié sur deux colonnes, chacune correspondant à une page de la lettre.

### Mots-clés

[Éducation](#), [Emploi](#), [Famelistère](#)

Personnes citées[Bailly-Aubin, Charlotte Elisabeth](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation1 p. (249v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guin 3 Juin 78

675

Monsieur Baillé,

J'ai l'honneur de vous informer que je suis disposé à consentir à votre entrée dans les écoles du Familistère, comme chef instituteur, espérant comme vous me le laissez croire que soit par vos dames, soit par vos demoiselles, la seconde classe pourra être aussi commodément tenue.

Veuillez en conséquence me dire à quel moment vous pensez venir ici, afin que je fasse le nécessaire pour votre entrée en fonction.

D'un autre côté, vous avez aussi à prendre quelques précautions pour le logement que vous voudrez occuper. Tout cela, qui semble rendre votre venue un peu pénible, n'est que des réflexions sur la manière dont vous pensez que les choses doivent se passer.

Veuillez agréer, Monsieur, mes civilités parfaites.